

COMPTE RENDU

CREATION DE L'AMAP DU CŒUR JOYEUX A QUESNOY SUR DEULE.

REUNION DU 22 OCTOBRE 2012

Etaient présents en tant que futurs amapiens :

- Florence DEBACKER & Frédéric GUYOT
- Marie-Christine DHALLUIN
- Nicolas FAUQUET
- Colette HALLYNCK & Nicolas CARDIAEL
- Rose-Marie HALLYNCK
- Hélène MAHIEUS
- Marielle PEUGNET
- Christine & Emmanuel POZLEWICZ
- Loïc VERCAUTEREN

Etaient excusés :

- Anne-Cécile ALEXANDRE
- Florence BEAUCART
- Christophe SARRAZIN

Ont animé la réunion :

- Olivier MARICHEZ, amapien chez Lucie ROUZE
- Christine & Bruno ROCHE, maraîcher souhaitant créer l'AMAP du Cœur Joyeux
- Lucie ROUZE, maraîchère à Wambrechies

La réunion a débuté à 20 heures et s'est terminée à 22 heures.

Chacun des futurs amapiens s'est présenté et a présenté en quelques mots ses motivations pour adhérer à l'AMAP du Cœur Joyeux.

Olivier Marichez a expliqué quels étaient les objectifs d'une AMAP, le rôle de chacun des acteurs (le producteur et les amapiens, le mode de fonctionnement d'une AMAP. Bruno ROCHE avait transmis par courriel aux personnes intéressées le « guide pour la création d'une AMAP ». Ce document rappelle l'éthique des AMAP et les étapes pour en constituer une.

Olivier MARICHEZ a ensuite exposé son expérience personnelle à travers l'exemple de sa participation à l'AMAP gérée par Lucie ROUZE, maraîchère à Wambrechies. Il en ressort que le principe d'une AMAP repose sur une adhésion annuelle à un système de paniers (grands ou petits) livrés toutes les semaines, sachant que pour l'exemple de Lucie ROUZE, il n'y a pas de paniers entre janvier et mars. Il y a 48 distributions de paniers par an. L'adhésion à une AMAP suppose aussi une certaine participation des amapiens pour aider le producteur de

manière ponctuelle ou occasionnelle : aide à la préparation des paniers ou encore à des chantiers pour aider la maraîchère, entre autres exemples.

Il a également précisé qu'une liste d'attente avait été établie au vu de la demande pour adhérer à l'AMAP de Lucie ROUZE.

Lucie ROUZE est intervenue plusieurs fois pour expliquer son mode de gestion, ses relations avec les amapiens et son mode de production. Elle a évoqué le principe des chantiers (6 à 8 par an) dans son exploitation et celui de sa production maraîchère. Lucie ROUZE fournit une soixantaine de paniers hebdomadaires, essentiellement à des amapiens situés à Lille. La livraison s'effectue dans une salle prêtée par la mairie dans le quartier Vauban à Lille. C'est donc elle qui effectue le déplacement pour la livraison de ses légumes.

Olivier MARICHEZ et Lucie ROUZE ont ensuite répondu aux questions des personnes présentes, à savoir :

- Le prix d'un petit panier (11euros) et d'un grand panier (16,50 euros),
- Le principe et l'importance pour le producteur d'un contrat à l'année pour lui assurer un salaire minimum, le mode de règlement des paniers (au mois ou pour deux ou trois mois payés d'avance). L'ensemble des chèques est donné au producteur en début de contrat. Celui – ci les débite au fur et à mesure selon les souhaits exprimés par les amapiens lors de la signature de leur contrat annuel.
- Le type de chantiers : aide à l'installation de tunnels pour les légumes, désherbage.... Il a été précisé que ces chantiers étaient importants en tant qu'aide pour le producteur, mais également pour maintenir un lien social entre le producteur et les amapiens. Les amapiens doivent également être les acteurs de leurs AMAP, dans la mesure de leurs moyens et participer, pour le cas de Lucie ROUZE à plusieurs chantiers.
- La quantité de légumes tout au long du contrat. Olivier MARICHEZ et Lucie ROUZE ont précisé que celle – ci dépendant des saisons (plus abondant l'été que l'hiver) et du climat. Il n'était pas possible de faire de prévisions en ce domaine, mais il est nécessaire pour le producteur de connaître par avance le nombre d'amapiens afin de mettre en culture les quantités nécessaires pour les fournir.

Bruno ROCHE est ensuite intervenu pour préciser son projet et ses objectifs. Son souhait est de débiter l'AMAP en mai ou juin 2013. Il doit donc connaître pour la fin de l'année 2012 le nombre d'amapiens qui vont le suivre. Il doit effectuer ses commandes de semences début 2013, ainsi que ses prévisions de plantations. Il a retenu le système d'un petit panier (pour 2 personnes) et celui d'un grand panier (pour 4 personnes). Il est prêt à débiter son activité même avec un nombre réduit d'amapiens (une douzaine pour commencer), sachant qu'il lui faudrait l'équivalent de 20 grands paniers par semaine pour développer son activité.

Bruno ROCHE a précisé que son objectif était de ne produire que des légumes de manière biologique. Il fournit déjà chaque semaine des légumes produits de cette manière à une vingtaine de clients par le système de la vente directe à la ferme. Il a une période « d'attente » de trois ans, correspondant à la conversion de ses terres à la culture biologique, avant d'obtenir le label BIO officiel. Des contrôles programmés et inopinés effectués par l'organisme ECOCERT sont nécessaires à son obtention, ainsi que la régularité dans la qualité des produits.

Fred a proposé de créer une adresse email spécifique à l'AMAP du Cœur Joyeux afin de communiquer plus facilement avec les futurs amapiens. Hélène MAHIEUS a proposé de faire un questionnaire sur les souhaits en matière de légumes.

L'ensemble des personnes présentes se sont mises d'accord sur une prochaine réunion, prévue le 26 novembre 2012*, afin d'avancer sur le projet. (* Cette réunion a été reportée par la suite au 28 novembre 2012 à 19h45).